



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



Abora Energy S.L.

Pol. Ind. Malpica
C/ C, Parcela 102-B
50016 Zaragoza

C.I.F. : B-99.500.472

**PVT
aH72SK**

Déclare sous la certification des sceaux Solar Keymark, DIN-Geprüft et VDE que le produit originellement livré

Description : Panneau solaire hybride (aH72SK)

Nom du produit : aH

Modèle : 72SK

est conforme aux exigences essentielles des directives européennes en vigueur suivantes, porte le marquage CE et a été certifié selon les normes de produit suivantes :

EN IEC 61215:2016 Modules photovoltaïques (PV) pour utilisation terrestre. Qualification de la conception et approbation du type (IEC 61215 Ed. 2)

DIN EN IEC 61730-1,-2:2018 Qualification de sécurité des modules photovoltaïques (PV) - Partie 1 : Exigences pour la construction ; Partie 2 : Exigences pour les essais

DIN EN 12975-1: 2011-01 Systèmes et composants solaires thermiques. Capteurs solaires. Partie 1 : Exigences générales

DIN EN ISO 9806:2018-04 Énergie solaire. Capteurs solaires thermiques. Méthodes d'essai

SOLAR KEYMARK. Règles et norme du Programme (2021-07)

Par la présente, Abora Energy S.L. déclare que le produit aH-72SK est conforme aux exigences essentielles et aux autres clauses pertinentes de la directive 2014/35/UE concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise sur le marché de matériel électrique destiné à être utilisé dans certaines limites de tension et de la directive 2012/65/UE du 22 mars 2012 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.



ABORA ENERGY S.L.
Signé par : Alejandro del Amo Sancho
Directeur général

Saragosse (Espagne), 15 juin 2022